LITTORAL
ANNEAU D'ATHLETISME
NEUCHATEL

Neuchâtel, le 15 octobre 2008/Mi

Service de presse

Vu le succès rencontré les dernières années et afin de permettre à la population pratiquant la course à pied de s'entraîner dans de bonnes conditions, le Syndicat intercommunal de l'Anneau d'athlétisme du Littoral neuchâtelois (SIAALN) a décidé d'illuminer la piste un soir par semaine.

Ainsi, dès le 29 octobre 2008 la piste de l'Anneau sera illuminée **tous les mercredis (excepté les 24 et 31 décembre)**, dès la tombée de la nuit, **jusqu'à 20h00**, ceci jusqu'à fin mars 2009.

Nous avons l'avantage de vous signaler qu'un vestiaire est à disposition.

Nous rappelons que les 11 communes suivantes font partie du Syndicat intercommunal : Auvernier, Bevaix, Bôle, Boudry, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Cortaillod, Hauterive, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise.

Nous prions les pratiquants d'utiliser le parking situé au début de la route des Longues-Raies.

Cette offre entre dans le cadre du développement "Sport pour Tous" permettant à la population de pratiquer une saine activité sportive au titre de la prévention de la santé.

Le SIAALN rappelle que la piste du Stade du Littoral est toujours à disposition de toutes les personnes qui désirent s'entraîner, à l'exeption des diverses manifestations et matches. Le terrain central est réservé pour les activités dûment autorisées.

La commission de gestion

Pour des compléments d'information, vous pouvez appeler le n. 079/219 10 94

siaaln@ne.ch
SIAALN administration communale d'Hauterive 2068 Hauterive